

L'accompagnement à la scolarité

Un coup de pouce pour votre enfant !

ETABLISSEMENT SCOLAIRE	Jours	Lieux	Horaires
Jean Rostand	Lundi et jeudi	Maison des associations	16h15 à 17h45
Arthur Rimbaud	Mardi et vendredi	Salle dans l'immeuble face à l'école	16h15 à 17h45
Les Sables	Mardi et vendredi	Ecole Les Sables	16h15 à 17h45
Collège Camille Claudel	A définir	Maison des associations	A définir selon EDT

- ☛ *Les enfants de l'élémentaire sont accueillis par les accompagnateurs dès 16h15 dans l'école et accompagnés sur chaque site.*
- ☛ *Les collégiens se rendent par leur propre moyen à la Maison des Associations.*
- ☛ *A la fin des séances, les enfants repartent accompagnés de leurs parents, d'une personne autorisée, seul (avec autorisation) ou aux ALAE.*